

NUMERO : 2024-223
DÉCISION DU MAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505856-20240926-2024-223-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024

Le Maire de Sarcelles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment son article R.2122-3-2° au regard des raisons techniques,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-063 du 5 juillet 2020, reçue en Sous-préfecture le 7 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Maire,

Vu l'arrêté n°2022-520 du 5 juillet 2022, reçu en sous-préfecture le 8 juillet 2022 portant délégation de fonction et de signature de Maïmouna CAMARA, conseillère municipale pour signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant aux marchés publics,

Vu la décision municipale n°2020-393 du 2 novembre 2020 relative au contrat conclu avec l'entreprise MEDIA COMMUNICATION pour le support téléphonique d'assistance technique par téléphone, la maintenance préventive et corrective de niveau des systèmes « Alcatel OMINI PCX ENTREPRISE » pour le centre administratif situé 4 place de Navarre, le centre technique municipal situé 15 rue de l'Escouvrier, le bâtiment Camus ainsi que l'hôtel de ville situés 3 rue de la Résistance, pour un montant annuel de 11 800 € HT soit 59 000 € HT sur une durée de cinq ans,

Vu la décision municipale n°2022-080 du 16 mars 2022 relative à l'avenant n°1 pour la maintenance de licence SPS pour l'ensemble des quatre sites en réseau pour trois ans pour un montant total de 9 057,30 € HT, le montant du contrat annuel est en conséquence de 14 819,10 € HT.

Vu la décision municipale n°2022-377 du 23 décembre 2022 relative l'avenant n°2 de la maintenance des alvéoles pour le conservatoire de musique, la police municipale et le service des sports pour un montant annuel de 2 400 € HT par an jusqu'à la fin du contrat ; le montant du contrat annuel est porté à 17 219,10 € HT,

Considérant qu'il convient de corriger le montant de l'avenant n°1 de 3 019,10 € HT dont la durée a été ramenée à une année au lieu de trois dans le cadre de la troisième année d'exécution,

Considérant la proposition de la maintenance des alvéoles des plateformes des Sablons, Rosiers et Chardonnerettes pour un montant annuel de 2 400 € HT à compter du 3 novembre 2023, soit 4 800 € HT sur les deux dernières années du contrat ; le montant annuel du contrat est porté à 16 600 € HT pour les deux dernières années du contrat,

Considérant la proposition modificative de la maintenance des alvéoles des la plateformes des Sablons et Chardonnerettes et de la maison de quartier Watteau pour un montant annuel de 2 132 € HT à compter du 5 novembre 2024 soit 2 132 € HT pour la dernière année de contrat ; le montant annuel du contrat est porté à 16 332 € HT pour la dernière année,

Considérant l'augmentation globale du présent contrat de 20,93% par rapport au marché de base avec le présent avenant 4,

Décide

Article 1: De conclure l'avenant n°4 avec la société MEDIA COMMUNICATION localisée 3 rue de la Libération – 95450 CONDECOURT, n° Siret 417 906 04700036 pour une correction du montant de la maintenance des alvéoles des la plateformes des Sablons et Chardonnerettes et de la maison de quartier Watteau.

Article 2: Dit que l'avenant n°4 sera imputé sur le budget communal pour un montant de 16 332 € HT pour la dernière année du contrat, portant les dépenses annuelles à 11 800 € HT les deux premières années, à 14 819,10 € HT la troisième année, à 16 600 € HT la quatrième année et la dernière et cinquième année à 16 332 € HT ; Ainsi, le montant total du marché de base de 59 000 € HT passe au total à 71 351,10 € HT, soit une augmentation de 20,93 %.

Article 3: La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, sis 2-4 boulevard de l'Hautil – BP 30322 – 95027 CERCY PONTOISE CEDEX, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou de son affichage.

Fait à Sarcelles, le 26 Septembre 2024



Pour le Maire et par délégation,
Conseillère Municipale,
chargée des Marchés Publics,
Thouna CAMARA